



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

La DRAAF des Hauts de France recrute des enquêteurs pour le Recensement Agricole 2020

La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) des Hauts de France recrute des **collaborateurs occasionnels** pour réaliser le recensement agricole ou d'autres enquêtes statistiques auprès d'exploitations agricoles de la région, et plus particulièrement autour des communes de **Laon, Vervins et Soissons (02) ; Avesnes sur Helpe, Cambrai, Le Cateau-Cambrésis, Fourmies (59) ; Beauvais, Compiègne (60) ; Lens et Montreuil (62) ; Abbeville et Albert (80)**.

L'activité proposée s'adresse à des personnes à la recherche d'une **activité complémentaire** et qui **bénéficie déjà d'une couverture sociale**.

L'enquêteur travaille en **collaboration avec le Service Régional de l'Information Statistique et Économique (SRISE)** et plus particulièrement avec l'équipe chargée de la collecte des informations (Pôle Enquêtes). Il est placé, durant sa mission, sous l'autorité hiérarchique de la cheffe du SRISE.

Le recensement agricole qui se déroulera entre **octobre 2020 et mars 2021** est une opération statistique décennale européenne et **obligatoire** qui est menée pour actualiser les données de l'agriculture française. L'objectif est de connaître les productions des exploitations, avec la description des superficies cultivées et des cheptels, ainsi que les principaux facteurs de production mobilisés en agriculture, en particulier le foncier avec le mode de faire-valoir et la main-d'œuvre occupée. Des questions porteront également sur l'engagement dans des démarches spécifiques (démarches de qualité et/ou environnementales), sur la diversification des activités et les modalités de commercialisation des produits. C'est une aide à la décision pour les politiques publiques et les exploitants.

Pour ce recensement agricole, la grande majorité des exploitants agricoles sera invitée à répondre au questionnaire par internet et, le cas échéant, par téléphone. Cette opération de collecte sera réalisée par un prestataire de service.

Un échantillon d'exploitations (environ 5600 dans les Hauts-de-France) sera interrogé sur un questionnaire plus complet, **en face à face**, par les enquêteurs des services régionaux (SRISE). La durée de collecte du questionnaire complet en face à face est estimée à 1h20mn.

L'enquêteur s'engage à réaliser un nombre d'enquêtes négocié avec le SRISE, en général proche de son lieu de résidence. Il reçoit toutes les consignes de travail et le matériel de collecte nécessaire à la réalisation des enquêtes (carte d'enquêteur, courriers officiels, micro-ordinateurs pour la saisie des réponses, instructions de collecte).

L'enquêteur gère son planning de collecte et prend les rendez-vous avec chacune des exploitations dont il a la charge, il se déplace sur le terrain, avec son véhicule personnel, pour réaliser l'enquête au domicile des exploitants. Il collecte les informations sur micro-ordinateur par le biais d'une application dédiée. De retour à son domicile, il vérifie la qualité des réponses collectées. Il transmet régulièrement, via sa connexion internet avec box, les enquêtes qu'il a réalisées. Il est en contact régulier avec le pôle Enquêtes pour s'informer des points d'actualité concernant l'enquête ou pour signaler toute difficulté de collecte (refus de répondre, changement d'exploitant...).

La rémunération est forfaitaire, au questionnaire collecté. Le forfait rémunère le travail de collecte et indemnise des frais de déplacement. La paye s'effectue sur service fait, au questionnaire complet. Les journées de formation, ainsi que les frais de déplacement inhérents, sont également rémunérés. L'enquêteur doit vérifier auprès de son assureur que sa police actuelle couvre la nature particulière du travail qui lui est confié. Dans le cas contraire, il doit souscrire dès l'entrée en vigueur de la décision d'engagement (contrat) une police d'assurance garantissant d'une manière illimitée sa responsabilité au titre de tous les dommages qui seraient causés par l'utilisation de son véhicule personnel pour les visites chez les enquêtés.

Enquêteur de la statistique agricole

Objectifs de la mission	Collecter des informations auprès des exploitants agricoles en face-à-face ou par téléphone S'assurer de la qualité des réponses Transmettre les données au service statistique de la DRAAF
Description des tâches à exécuter	<ul style="list-style-type: none"> • S'approprier les instructions relatives à l'enquête ; • Participer à la formation organisée ; • Prendre rendez-vous avec les exploitants ; • Recueillir les informations sur ordinateur en face à face ou par téléphone; • Vérifier la qualité et la cohérence des informations recueillies ; • Transmettre les données par connexion internet avec box ; • En cas de difficulté, alerter le SRISE ; • Établir un bilan de fin d'enquête.
Collaboration	Échanges fréquents avec les agents du pôle « Enquêtes » du SRISE ; Avec les exploitants agricoles.
Compétences requises pour la mission	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir s'organiser et s'adapter ; • Être disponible ; • Être discret et respecter la confidentialité des informations collectées ; • Être rigoureux ; • Avoir le sens du contact ; • Savoir écouter et communiquer ; • Connaissances agricoles de base souhaitées mais non indispensables; • Connaître le secteur géographique ; • Savoir utiliser un micro-ordinateur.
Rémunération (brute)	La rémunération est faite au questionnaire collecté. Son montant varie selon la durée de l'entretien et le mode de collecte. Il est d'environ 33 € pour une enquête d'environ 1H20 collectée par visite chez l'exploitant. Le nombre d'enquêtes à réaliser dépend des disponibilités de l'enquêteur et de la localisation des exploitations à enquêter. Une zone d'intervention dans un rayon de 20 à 30 km autour du domicile de l'enquêteur est privilégiée.
Contrat de travail	Une décision d'engagement est établie pour chaque enquête. Elle couvre la période de formation et de collecte de septembre 2020 à mars 2021.
Moyens nécessaires	L'enquêteur doit être titulaire du permis de conduire et disposer d'un véhicule pour réaliser ses déplacements. Il doit disposer d'une connexion internet avec box et d'un téléphone portable.
<p>Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter : Philippe BAUDRIN, responsable du Pôle Enquêtes – Tél : 03.62.28.40.36 ou 07.61.19.54.89 (philippe.baudrin@agriculture.gouv.fr)</p> <p>Pour poser votre candidature, merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation</p> <ul style="list-style-type: none"> • par courriel : collecte.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr • ou par voie postale à l'adresse suivante : <p>DRAAF Hauts de France, à l'attention de Philippe BAUDRIN Cité Administrative 175 Rue Gustave Delory CS 10505 59022 LILLE CEDEX</p>	